



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

BUREAU REGIONAL

Mercredi 5 Juillet 2021 à 19H00

En visioconférence

PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 9 membres sont présents sur 9.



Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette et FERRIER Magali.

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

Invité excusé : Monsieur HAETTY Bruno (Président de la Commission Régionale des Compétitions).

Assistent : Madame Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT).

Monsieur Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1er Juin 2021

Le Président ouvre la séance à 19h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pratiques sportives et Compétitions

2.2.1. Validation des intégrations sportives dans les différents Championnats Régionaux saison 2021/2022

3. Questions diverses



1. Instance :

1.1. Ouverture par le Président

Jean-Jacques DESSAINT remercie tous les membres du Bureau Régional d'être présents ce soir malgré l'envoi de la convocation tardivement. Il excuse Bruno HAETTY qui ne pourra pas être présent ce soir pour raisons professionnelles. Il précise l'importance de cette réunion par rapport aux différents engagements des équipes et aussi par rapport aux places réservées.

2. Points sur les Pôles

2.1. Pratiques sportives et Compétitions

2.1.1. Championnat Régional Seniors 2021/2022

Eric RODRIGUEZ présente le tableau ci-dessous par rapport aux engagements enregistrés avant la réunion du Bureau.

ETAT DES ENGAGEMENTS AVANT LE BUREAU						
DIVISION	MEDITERANEE			PYRENEES		
	Droits acquis	Place réservées	TOTAL	Droits acquis	Places réservées	TOTAL
PNF	9	0	9/12	10	2	12/12
RF2	7	1	8/10	31	1	32/40
PNM	11	1	12/14	13	1	14/14
RM2	22	1	23/24	24	0	24/24
RM3	----	----	----	20	4	24/24

FFBB : montée par place réservée : NM3 – Castelnaud Basket

Aurore FILLIATRE donne l'état des dossiers des places réservées.

ETAT DES PLACES RESERVEES										
Ordre	Sexe	Division 2020/2021	Secteur	N°Club	Club	Structure	Ordre Comité	Rang Secteur	Rang Général	Commentaires
1-PNM	M	RM2	MED	OCC116650	TOULOUSE BA	1168	1	1	5	Engagement en PNM
1-PNM	M	RM2	PYR	OCC1248012	BASKET BALL VILLEFRANCHOIS 12	1248	1	1	1	
1-PNM	M	RM2	PYR	OCC0085009	BASKET CLUB OSSUNOIS	0085	1	2	2	
1-PNM	M	RM2	PYR	OCC0031068	MONTAS TRUC BASKET CLUB	0031	1	3	3	Engagement en PNM
1-PNM	M	RM2	PYR	OCC0032002	AUCH BASKET CLUB	0032	1	4	4	
2-RM2	M	RM3	PYR	OCC0081019	BASKET CLUB LAVAUR	0081	1	1	1	
2-RM2	M	RM3	PYR	OCC0031036	SAINT JORY BASKET	0031	1	2	2	
2-RM2	M	PRM	MED	OCC0034024	GRANDE MOTTE BASKET BALL PIRATES	0034	1	1	3	Engagement en RM2
3-RM3	M	Pré régionale	PYR	OCC0081037	ALBI BASKET 81	0081	1	1	1	Engagement en RM3
3-RM3	M	Pré régionale	PYR	OCC4682525	LABASTIDE DU TEMPLE BASKET	4682	1	2	2	
3-RM3	M	Pré régionale	PYR	OCC0031063	BASKET CLUB QUINT FONSEGRIVES	0031	1	3	3	Engagement en RM3
3-RM3	M	Pré régionale	PYR	OCC0031008	TOULOUSE OL AEROSPATIALE CLUB	0031	2	4	4	Engagement en RM3
3-RM3	M	Pré régionale	PYR	OCC0031031	AVENIR MURETAIN BASKET BALL	0031	3	5	5	Refus d'engagement en RM3
3-RM3	M	Département	PYR	OCC0031026	B. LABEGE AUZEVILLE CLUB	0031	4	6	6	Engagement en RM3
1-PNF	F	RF2	PYR	OCC0032002	AUCH BASKET CLUB	0032	1	1	1	Engagement en PNF
1-PNF	F	RF2	PYR	OCC4682507	MOISSAC CASTELSARRASIN BB	4682	1	2	2	Engagement en PNF
2-RF2	F	Pré régionale	PYR	OCC0031051	B. COMMINGES SALIES DU SALAT	0031	1	1	2	Engagement en RF2
2-RF2	F	Inter-départ	MED	OCC0034081	BASKET CLUB FABREGUES	0034	1	1	1	Engagement en RF2

Jean-Jacques donne le motif de la réunion : suite aux 4 demandes déposées tardivement côté Méditerranée

- PNM : Castelnau Basket 2
- RM2 : E. ABC JSA Alès
- PNF : BC Rivesaltes
- RF2 : FO Piscenois

Est-ce que l'on doit les incorporer dans nos Championnat Régionaux ou refuser ?

Aurore donne des explications pour les clubs concernés :

Castelnau Basket 2 : le club demande la montée en PNM car leur équipe première monte en NM3 par place réservée. De plus la réponse a été donnée par la FFBB après la date du dépôt des dossiers des places réservées de la Ligue.

E.ABC JSA Alès : dossier déposé 2 jours après la date limite, mais pas de place en RM2 mais rétrogradation tardive du club de Peyrolles.

De plus les clubs se sont fait connaître avant l'Assemblée Générale.

Rappel sur la constitution des poules de PNM sur chaque secteur : saison 2021/2022 → 14 équipes

saison 2022/2023 → 12 équipes

Si l'on accepte d'incorporer l'équipe en PNM il y aurait 2 poules de 7 pour la saison 2021/2022 côté Méditerranée sinon 2 poules de 6.

Questionnement des élus :

Patrice PY : demande quelle était la date du délai du dépôt des dossiers, réponse d'Aurore, au 31 mai 2021. De plus sur le secteur féminin côté Med très compliqué de faire un championnat et cela nous arrangerait en ayant des équipes supplémentaires.

Christophe RODRIGUEZ : indique que si l'on donne notre accord pour les filles il faut faire de même pour les garçons.

Eric RODRIGUEZ il est OK pour les filles mais voir pour les garçons.

VOTES

- Secteur Féminin **1/ INTEGRATION DES EQUIPES en Championnat Régional Seniors Saison 2021/2022 :**

Etes-vous d'accord pour intégrer l'équipe de BC Rivesaltes en PNF ?

Votants : 9 POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Intégration de l'équipe de BC Rivesaltes en PNF est validée à l'unanimité des membres présents.

Etes-vous d'accord pour intégrer l'équipe de FO Piscenois en RF2 ?

Votants : 9 POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Intégration de l'équipe de FO Piscenois en RF2 est validée à l'unanimité des membres présents.

- Secteur Masculins **2/ INTEGRATION DES EQUIPES en Championnat Régional Seniors Saison 2021/2022 :**

Etes-vous d'accord pour intégrer l'équipe de Castelnau Basket 2 en PNM ?

Votants : 9 POUR : 8 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0

Intégration de l'équipe de Castelnau Basket 2 en PNM est validée à l'unanimité des membres présents (8 POUR et 1 CONTRE).

Etes-vous d'accord pour intégrer l'équipe de E. ABC JSA Alès en RM2 ?

Votants : 9 POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Intégration de l'équipe de E ; ABC JSA Alès en RM2 est validée à l'unanimité des membres présents.

Ci-dessous vous trouverez le total des équipes engagées pour la saison 2021/2022 par division sur le secteur Méditerranée (Colonne Méditerranée 4 pris).

- **MEDITERRANEE :**
 - PNM : Castelnau Basket-2
 - RM2 : E. ABC JSA Alès
 - PNF : BC Rivesaltes
 - RF2 : FO Piscenois

DIVISION	MEDITERANEE (4 pris)			MEDITERANEE (sans PNM)		
	Droits acquis	Place réservées	TOTAL	Droits acquis	Places réservées	TOTAL
PNF	9	0+1	10 /12	9	0+1	10 /12
RF2	7	1+1-1	8 / 10	7	1+1-1	8 / 10
PNM	11	1+1	13 / 14	11	1	12 /14
RM2	22	1+1-1	23 / 24	22	1+1	24 /24
RM3	----	----	----	----	----	----

2.1.2. Championnat Régional 1 Jeunes

Aurore donne le détail des engagements jeunes en Championnat Régional 1 et précise que tous les dossiers ont été validés par les Comités respectifs.

DIVISION	PREVISIONNEL	ENGAGEMENTS RECUS	EQUIPES CONFIRMÉES	FORMULES
RFU18	12	14	14	3 phases : 1/ 2 poules x 7 équipes 2/ groupes 3/ titre
RFU15	12	9	9	2 phases : 1/ 1 poule x 9 équipes 2/ titre
RMU17	12	15	15	3 phases : 1/ 2 poules x 7 ou 8 équipes 2/ groupes 3/ titre
RMU15	12	9	9	2 phases : 1/ 1 poule x 9 équipes 2/ titre

2.2. Formation et Emploi

2.2.1. ERO

La parole est donnée à Christophe RODRIGUEZ pour plusieurs points :

- Les désignations Fédérales et Pré-Nationales

Départ de Jean-Marc ESTEBAN sur les désignations Fédérales et Pré-Nationales, Christophe propose de le remplacer par Véronique JORDAN, sachant qu'elle fait déjà la répartition dans son département. Seul problème est, qu'elle ne connaît pas assez les arbitres pour faire les désignations des observateurs.

Jean-Jacques DESSAINT précise qu'elle faisait déjà des désignations sur les rencontres couplées et elle connaît bien l'outil FBI. Christophe indique qu'il sera présent pour l'épauler.

Bruno MARITON s'exprime en demandant quels sont les autres répartiteurs et aussi de superviser les désignations couplées.

Réponse de Christophe RODRIGUEZ : les 2 autres répartiteurs sont Bernard SABINEU (Med) et Christelle ASTRUC (Pyr), sur les matchs couplés Christophe à la possibilité de se connecter à FBI.

Jean-Jacques DESSAINT indique que pour ce travail il faut rechercher une tierce personne pour aider à la désignation.

Sachant que Sandrine VILAPLANA chapote les observations R2 et R3 et Véronique JORDAN désignera les observateurs.

Discussion ensuite sur l'intégration de la répartition des officiels à l'ERO au lieu du Pôle Pratique.

Alain PUEL ne voit pas d'inconvénient, c'est une décision à prendre en début de saison. Jean-Jacques demande que ce sujet soit mis à l'ordre du jour du prochain Bureau Régional. Il demande qu'un schéma explicatif soit fait à la demande de Bruno MARITON : les démarches de chacun, la responsabilité de chacun, l'autorité en cas de difficultés car à ce jour c'est le Pôle Pratique qui tranche.

Christophe Rodriguez demande d'avoir un échange avec Magali FERRIER afin de ne pas se trouver en difficultés pour la prochaine saison.

Point non soumis au vote pour le moment.

- Paiement des stages officiels

Pour la saison 2020/2021, les officiels ont réglé la somme de 100 €, 30% ont fait le stage en présentiel et le reste en visioconférence.

Une lettre a été adressée au Président de la Ligue Jean-Jacques DESSAINT et au Directeur Eric RODRIGUEZ pour demander une enveloppe de 4 500 € pour organiser les stages des officiels sur la saison 2021/2022. Il serait demandé aux arbitres une contribution de 25 € et de 15 € pour les OTM sachant que le stage à mi-saison serait gratuit. Cette demande financière est faite afin d'éviter les demandes de remboursement des frais par les arbitres.

Eric RODRIGUEZ précise que souvent ceux-ci sont réglés par les clubs ou Comités.

Le trésorier Patrice PY n'est pas contre cette demande, l'enveloppe sera prise sur le fond régional de reconquête → action envers les officiels.

Alain PUEL : proposition valable envers les officiels → Retour au Jeu sur les clubs et Comités.

VOTE

- Stage Officiels **3/ Attribution d'une enveloppe financière pour les stages des officiels saison 2021/2022 :**

Etes-vous d'accord pour l'attribution d'une enveloppe de 4 500 € pour les stages des officiels ?

Votants : 9 POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

L'attribution de l'enveloppe de 4 500 € est validée à l'unanimité des membres présents.

- La Charte des Officiels

Réunion avec la Commission Fédérale des Officiels mercredi au sujet de la réécriture de la Charte des Officiels (document à envoyer aux membres). Quelques informations contenues dans cette nouvelle mouture : pour 2022/2023 tous les stages des arbitres devront être gratuits, les clubs qui engagent une équipe devront payer le stage à un arbitre, les clubs qui ne seront pas à jour ; auront une amende de 250 €.

Un avis est à donner d'après le document reçu.

3. Plan de reconquête

Jean-Jacques DESSAINT demande à Huguette si tous les Comités ont répondu au mail concernant le plan de reconquête au sein de chaque structure déconcentrée.

A ce jour les Comités :

- Réponses reçues : CD09 – CD30 – CD81 – CD1248 – CD31 en cours
- Pas de réponses : CD32 – CD34 – CD65 – CT1166 – CT4682

Bruno MARITON va faire le nécessaire pour le CT1166. Relance à faire auprès des autres Comités par la Secrétaire Générale.

4. Questions diverses

Laurent LACAZE (CD31) nous fait un retour sur des Assemblées Générales de clubs du 31, les clubs sont débordés par l'inscription des tout-petits (Ramonville, Cugnaux, ...) mais attention manque de structures et de bénévoles. Magali FERRIER (CD34) pas de retour des clubs sur ce sujet car elle n'a pas fait toutes les AG et pas lancé les préinscriptions des licenciés.

Bruno MARITON (CT1166) pas de retour sur ce sujet, par contre crainte des clubs sur la baisse des subventions des collectivités.

Alain PUEL (CD1248) situation particulière car grosse baisse chez les petits, beaucoup d'appels pour des nouvelles inscriptions. Sur les AG dont il était présent, Rodez et La Primaube pas de baisse des subventions.

Gérard AVAL pour Carcassonne nombreux appels pour l'inscription des jeunes.

Christophe RODRIGUEZ pose la question sur la problématique des salariés quand ils sont en congés et qui par obligation doivent revenir à la Ligue (exemple : les terrains 3x3).

Aurore répond sur les retours des terrains, la manutention est lourde 2h/départ et 2h/retour, il faut essayer de trouver une amélioration (donner la location des terrains à la journée à des prestataires,... !!!!) autre cas : les salariés qui sont membres des jurys au BP.

Jean-Jacques DESSAINT donne un retour sur le 3x3 à AGDE, il remercie les élus qui sont passés sur ces 2 jours, étaient présents 3 salariés et 1 CTS. Ensuite travaux de remettre les terrains sur les palettes.

Patrice PY le PGE pas débloqué sur le compte pour un montant de 150 000 €. Pour le changement des mini-bus → démarche des devis confiée à Eric RODRIGUEZ et Kevin MARTINEZ, voir en début de saison. Eric précise que les 2 Mini-Bus appartiennent à la Ligue et que le Conseil Régional subventionne les achats.

Bruno Mariton indique qu'Aurore va être sur le projet Transfrontalier Andorre pour juillet 2022.

Eric RODRIGUEZ nous fait le rappel sur les 2 délégués élus qui représenteront les clubs évoluant en Championnat de France lors de l'Assemblée Générale de la Fédération à Pau : David SANTOS-ROUSSEAU et Jean-Luc RESTOUL et des 2 élues féminines au Comité Directeur Laurence DESMARS et Anne-Lise PY.

Il demande aussi à Jean-Jacques et Huguette de prévoir une réunion pour mettre en place le calendrier administratif 2021/2022 afin que les commissions puissent y mettre leurs travaux et les deadlines.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 21h00, il remercie les membres et souhaite de bonnes vacances à tous.



Fait à Cahors, le 21/07/2021.

**La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT**

**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**